



Bon à découper

et à remettre lors de la distribution des sacs
(veuillez-vous munir de votre carte d'identité en cas de procuration)

Nom du chef de ménage, de la seconde résidence
ou de la société :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Situation :

ISOLÉ (1 pers.) **20 sacs fraction résiduelle**

PETIT MÉNAGE **30 sacs fraction résiduelle**
(2 personnes)

AUTRE MÉNAGE **40 sacs fraction résiduelle**
(3 personnes et +)

Je prends les sacs pour matière organique :

OUI (et j'ai droit à 50 sacs bio)

NON et je m'engage à effectuer du compostage
à domicile

Les citoyens qui s'engagent à effectuer le compostage à domicile
et n'emportent pas les sacs pour matière organique bénéficient
d'une réduction de taxation de 9 €. Cet engagement est suscep-
tible d'être vérifié par un agent communal.

Il n'est pas possible d'échanger les sacs pour matière organique
contre des sacs fraction résiduelle ou d'être remboursé pour
ceux-ci.

Mes rouleaux de sacs seront enlevés par :

(à compléter si différent du chef de ménage)

.....

Signature du chef de ménage :



DATES DES COLLECTES 2021

1. COLLECTES A DOMICILE :

Dates de report des collectes des jours fériés :

- la collecte des villages concernés du vendredi 1er janvier est reportée au samedi 2 janvier,
- la collecte des villages concernés du jeudi 13 mai est reportée au samedi 15 mai,
- la collecte des villages concernés du jeudi 11 novembre est reportée au samedi 13 novembre.

Dates des collectes des objets encombrants :

(à déposer en bordure de voirie)

- le lundi 5 avril
- le lundi 7 juin
- le lundi 6 septembre
- le lundi 6 décembre

Inscription obligatoire pour le mercredi précédent la collecte,
à 16h au plus tard : au bureau du service Technique (route de
Falize, 181) ou 080 799 620 - audrey.solheid@malmédy.be.

Dates des collectes des papiers-cartons :

(à déposer en bordure de voirie)

- les mardis 2 février, 4 mai, 3 août et 2 novembre.

2. POINT SPECIAL DE COLLECTE PMC PLACE SAINT-GEREON :

De 8h15 à 11h45, les vendredis suivants :

8 & 22 janvier, 5 & 19 février, 5 & 19 mars, 9 & 23 avril, 7 &
21 mai, 4 & 18 juin, 2 & 16 & 30 juillet, 13 & 27 août, 10 & 24
septembre.

3. RECYPARC :

Heures d'ouverture du recyparc :

- du lundi au vendredi de 10h à 18h
(jusque 19h de mai à octobre inclus),
- le samedi de 9h à 18h.

Dates des jours de fermeture du recyparc :

1er & 2 janvier, 16 mars, 3 & 5 avril, 1 & 13 & 24 mai, 7 juin,
21 juillet, 16 août, 27 septembre, 12 & 30 octobre, 1er & 11
novembre, 17 & 24 & 25 & 31 décembre.

Dates des jours des collectes spéciales du recyparc :

- samedi 24 avril : collecte des vélos en bon état,
- samedi 16 octobre : collecte des jouets en bon état
- collecte des plastiques agricoles : voir site internet de IDELUX
(www.idelux.be).



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES 2021

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La Ville de Malmédy maintient ses bons résultats en matière
de gestion des déchets. En 12 ans, nos déchets résiduels ont
diminué de 30 % et la fréquentation du recyparc a considé-
rablement augmenté. Continuons nos efforts : en séparant
bien les déchets organiques, les papiers/cartons, le verre et
les PMC, pour ne laisser que la fraction résiduelle dans le sac
gris. Nous vous encourageons aussi à réaliser le maximum de
compostage à domicile, ce qui réduit le tonnage des déchets
qui circulent. Grâce à ces bons résultats, hors indexation, la
taxe sur l'enlèvement des immondices n'a pas été augmentée
depuis 2014.

Pour partager équitablement la charge entre tous les
citoyens, le Collège communal a réparti les ménages en
3 groupes : les isolés, les ménages de 2 personnes et les
ménages de 3 personnes et plus. Il a été décidé :

- de distribuer à chaque ménage 50 sacs bio (matière organique) afin de pouvoir séparer la matière organique et évacuer 1 sac par semaine,
- de distribuer 20 sacs gris (fraction résiduelle) aux isolés, 30 sacs gris aux ménages de 2 personnes et 40 sacs gris aux autres ménages.

Nous faisons le pari qu'ensemble, nous pourrions encore
mieux maîtriser les quantités et le traitement des déchets
pour participer au maintien de notre environnement sur un
mode durable.

Le Collège

Imprimé sur du papier recyclé



Modalités et agenda de distribution des sacs

Pour les particuliers
Dates et lieux de distribution

Distribution dans le Hall 3 (Entrée via le Hall 2)

Jeudi 14 et vendredi 15 janvier :

Malmedy Expo (rue Frédéric Lang, 3)
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 15h30.

Mardi 19 janvier (de 16h à 19h dans chaque village) :

- salle de Bellevaux (Bellevaux, 18),
- salle de Burnenville (Route de l'Ancienne Frontière, 21),
- salle de Ligneuville (Grand Rue, 1877),
- salle de Chôdes (Route du Barrage, 40),
- salle de Géromont (Rue de La Salle, 1),
- salle de Xhoffraix (Rue de la Tournerie, 7).

Mercredi 20 janvier :

Malmundarium (place du Châtelet, 10) de 13h15 à 19h.

Vendredi 22 janvier :

Malmundarium (place du Châtelet, 10)
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h45.

Samedi 23 janvier :

Malmundarium (place du Châtelet, 10) de 9h à 12h.

• **veuillez remplir le bon à découper qui se trouve ci-contre et le remettre lors de la distribution des sacs,**

• par **enfant de moins de 3 ans**, vous avez droit à 10 sacs « fraction résiduelle » de 50l supplémentaire (à signaler au préposé lors de distribution), sur base de la situation au 1^{er} janvier 2020,

• par **personne adulte incontinente** vivant sous le même toit que le chef de ménage et sur présentation d'un certificat médical, vous avez droit à 20 sacs fraction résiduelle supplémentaires,

• pour les **gardiennes ONE** : 10 sacs « fraction résiduelle » par enfant gardé sur présentation de la reconnaissance ONE,

• vous pourrez remettre votre **carte de fréquentation du recyparc 2020** au service des Taxes (place du Châtelet, 8). La carte de fréquentation 2021 vous sera remise au recyparc.



Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux lieux et dates de distribution selon cet agenda

Vous pourrez venir retirer vos sacs poubelles à la Villa Lang (rue Jules Steinbach, 2) à partir du jeudi 25 janvier, durant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h et 17h), et ce jusqu'au vendredi 26 mars

Pour les commerçants, les professions libérales, les secondes résidences et les maisons de vacances

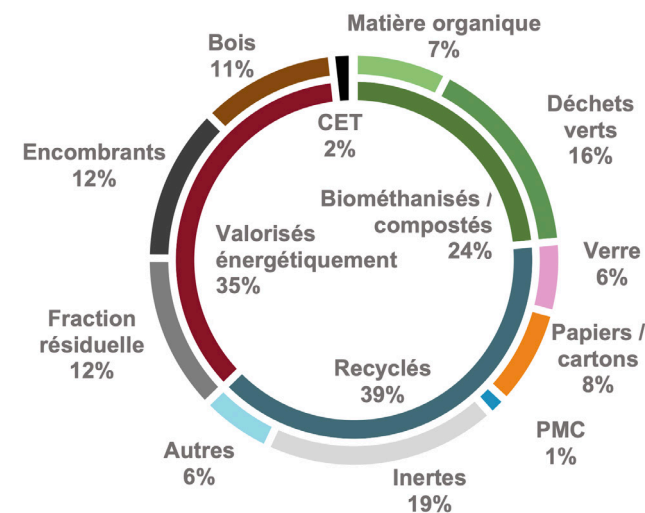
Les sacs sont à retirer au service des Taxes (place du Châtelet, 8), du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Renseignements : 080 / 799 637
fethi.maaref@malmedy.be

Dès 2021 et pour un compost de meilleure qualité, **les langes bébés** doivent désormais être jetés dans les sacs gris. Merci d'y prêter attention



Que deviennent les déchets ? Statistiques IDELUX 2019



98 % des déchets ont suivi une filière de valorisation en 2019

CHIFFRES MARQUANTS POUR LA COMMUNE EN 2019 :

- 24% de déchets biométhanisés / compostés (140,94 kg/Équivalent Habitant)
- 39% de déchets recyclés (234,81 kg/Équivalent Habitant)
- 35% de déchets valorisés énergétiquement (212,52 kg/EH)
- 2% de déchets mis en Centre d'Enfouissement Technique



EN MOYENNE, CHAQUE CITOYEN A PRODUIT
588 KG DE DÉCHETS EN 2019